



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 118671

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le développement du sida dans le monde. L'aide aux enfants victimes du sida reste tragiquement insuffisante comme l'a déploré l'Organisation des Nations unies, alors que des millions de jeunes sont menacés par le virus. Des millions d'enfants âgés de moins de quinze ans sont séropositifs et plus de 15 millions de mineurs ont perdu au moins un de leurs parents à cause du sida, selon le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef), l'Organisation mondiale de la santé (Oms) et le programme commun des Nations Unies sur le VIH-Sida (Onusida). Il lui demande très concrètement quelles actions et initiatives entend prendre le Gouvernement afin d'agir en faveur des enfants, tant en ce qui concerne la prévention de la maladie que le financement des traitements des enfants atteints du SIDA à travers le monde et conforter les actions de générosité à l'initiative de nombreuses associations et organisations humanitaires.

Texte de la réponse

Les enfants affectés par le sida sont de plus en plus nombreux : plus de 2 millions d'enfants de moins de 15 ans sont porteurs du VIH. Dans certains pays les plus touchés par le sida, plus de la moitié de la mortalité des moins de 5 ans est attribuable au sida. Par ailleurs, les enfants infectés par transmission materno-foetale ont une évolution très agressive de la maladie, avec un risque de décès de 50 % à l'âge de deux ans. Les interventions de prévention de la transmission mère-enfant touchent à peine 10 % des femmes concernées. Seulement 5 % des enfants atteints ont accès à un traitement spécifique. Les enfants comme les femmes comptent parmi les plus vulnérables au VIH/sida. Il faut les aider à se prémunir contre le VIH et à se traiter. Il y va de la stabilité de pays et de régions entières. On compte aujourd'hui plus de 15 millions d'orphelins d'un ou de deux parents en relation avec le sida, dont 80 % vivent en Afrique au sud du Sahara. Les orphelins et enfants vulnérables, dans le contexte du sida, vivent le plus souvent dans les familles les plus pauvres, et subissent l'impact de la stigmatisation, avec le risque de marginalisation et d'exclusion, notamment des services sociaux (éducation, santé). Moins de 10 % de ces enfants vulnérables reçoivent un soutien des pouvoirs publics ou bénéficient des services sociaux. En 2000, la communauté internationale s'est engagée pour les Objectifs de développement du millénaire, parmi lesquels figurent la réduction de la mortalité infantile et l'arrêt de la progression de l'épidémie due au VIH/sida. En septembre 2005, lors du sommet du suivi du Millénaire, la communauté internationale est allée encore plus loin en s'engageant « pour favoriser, dans la mesure du possible, un accès universel au traitement pour tous ceux qui en ont besoin d'ici à 2010 ». En octobre 2005, la campagne mondiale « Unissons-nous pour les enfants contre le sida » a été lancée par les organismes des Nations unies sous l'impulsion de l'Unicef. Les efforts qui ont été conduits par la communauté internationale (institutions, associations, secteurs public et privé) au cours de ces dernières années commencent à porter leurs fruits. La France n'a pas été en reste de cet effort mondial. Elle est le deuxième contributeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec une participation de 225 millions d'euros pour l'année 2006 et de 300 millions pour 2007. Près de 60 % des fonds du Fonds mondial sont destinés à la lutte contre le sida et financent entre autres des activités de prévention de la transmission mère-enfant et des activités pour la prise en charge des

enfants affectés par le sida. Fin 2006, 1,2 millions d'orphelins avaient ainsi pu bénéficier de soins et d'assistance de base grâce au fonds mondial. Elle a mis en place le GIP Esther (Ensemble pour une Solidarité thérapeutique hospitalière en réseau) qui, avec un budget annuel de plus de 10 millions d'euros, appuie 12 pays du sud pour la prise en charge des personnes infectées par le VIH/sida. Le GIP Esther, conscient de l'importance de la prise en charge des enfants, a mis en place un « groupe pédiatrie », constitué d'experts du Nord et du Sud, animé par le Pr Stéphane Blanche (hôpital Necker, Paris). Il se donne pour objectif, entre autres, de donner des recommandations opérationnelles sur la stratégie Esther concernant l'accès au diagnostic, aux soins et aux ARV des enfants VIH+ dans les pays à ressources limitées. Depuis 2005, le MAE finance pour 2 MEUR un projet avec l'Unicef pour « l'appui à la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables dans le contexte du sida » ; ce projet est mis en oeuvre dans trois pays d'Afrique (Cameroun, République démocratique du Congo, Afrique du sud). En 2006, le MAE a cofinancé avec l'Unicef le colloque international « Enfance et sida » à Paris, qui a mobilisé de nombreux partenaires associatifs et institutionnels pour renforcer la sensibilisation à cette problématique. Un fonds de financement de projets de formation à la prise en charge du sida pédiatrique a été mis en place à la suite de ce colloque. Enfin, la facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), créée en 2006 par la France, le Brésil, la Norvège, le Chili et le Royaume-uni, permet de fournir aux pays les plus affectés des anti-rétroviraux de qualité à moindre prix et de développer des formulations pédiatriques. Au niveau français, UNITAID est financé par les recettes provenant de la contribution de solidarité sur les billets d'avion qui devrait rapporter 160 millions d'euros par an. Parmi les cibles spécifiques d'UNITAID figurent les anti-rétroviraux pédiatriques (48 millions US\$ en 2007 en partenariat avec le Fonds mondial et avec la fondation Clinton) et l'appui aux programmes de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant (21 millions US\$ en 2007 en partenariat avec l'UNICEF). A terme l'objectif d'UNITAID est de couvrir l'ensemble des 600 000 enfants qui ont besoin d'anti-rétroviraux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118671

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1665

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4396